

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 MARS 2011**

Délibération
n° 2011.03. 23.B

**Fourniture de pièces
détachées,
accessoires et
prestations de
réparations pour
poids lourds et
véhicules divers :
avenant n°1**

LE DIX SEPT MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 mars 2011**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2011

**DELIBERATION
N° 2011.03. 23.B**

**ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE - MARCHÉS**

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**FOURNITURE DE PIECES DETACHEES, ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE REPARATIONS
POUR POIDS LOURDS ET VEHICULES DIVERS : AVENANT N°1**

Par délibération n° 74 B du 2 juillet 2009, le bureau communautaire a approuvé le marché de fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations pour poids lourds et véhicules divers et de prestation de services. La société 3D titulaire du marché s'est engagée à appliquer des prix nets pour l'ensemble de ces prestations.

Or, le marché comprend le catalogue avec le prix des pièces mais la liste détaillée des prestations de service et les prix correspondant n'y figurent pas.

Il convient donc d'approuver un avenant n°1 au marché afin de réaliser et de régler cette prestation. Le marché doit comporter précisément les prestations de service suivantes qui ne figuraient pas à l'acte d'engagement.

- Prix HT de l'heure de main-d'œuvre : 65,00 €
- Prix HT du kilomètre : 1,44 €
- Prix HT d'un repas : 20,00 €
- Prix HT d'un hébergement : 110,00 €

Vu l'avis de la commission environnement – cadre de vie – construction du 8 mars 2011

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au marché de fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations pour poids lourds et véhicules divers ayant pour objet de détailler et de préciser la facturation des prestations de service.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 mars 2011

Affiché le :

21 mars 2011